Document généré le 23 avr. 2024 15:50

Québec français

Un programme de français nouveau?

Conseillers et conseillères de français de la Montérégie

Numéro 95, automne 1994

Questions de réforme : le primaire et le collégial

URI : https://id.erudit.org/iderudit/44397ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)
1923-5119 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Conseillers et conseillères de français de la Montérégie (1994). Un programme de français nouveau? *Québec français*, (95), 37–38.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1994

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

UN PROGRAMME DE FRANÇAIS NOUVEAU?

par les conseillers et conseillères
de français de la Montérégie

Avant d'analyser succinctement le programme d'études national de français au primaire, version 1994[1], il importe de jeter un regard rétrospectif sur quelques documents qui laissaient déjà présager certaines orientations quant à son contenu.

UN REGARD ARRIÈRE

Reportons-nous d'abord au plan d'action de 1988 intitulé *Le français à l'école*[2] qui visait à améliorer l'apprentissage du français écrit. On y affirmait que le prochain programme de français devrait respecter le processus d'apprentissage du programme de 1979 et préciser le discours sur l'approche pédagogique.

L'analyse des résultats d'une enquête[3] menée auprès du personnel de 236 organismes de l'enseignement du primaire et secondaire révélait, entre autres constantes, qu'il fallait :

a. demeurer fidèle au programme de 1979 ;

b. « clarifier le rôle et la place de l'acquisition des connaissances dans le développement des habiletés, notamment des connaissances linguistiques[4]... » ;

c. fournir « un soutien pédagogique, perfectionnement, guides, outils axés sur la pratique et sur le transfert des connaissances[5] ».

Le document *Pour une langue belle*[6] transformait ces intentions en engagements fermes, insistant sur la volonté du M.E.Q. de produire des guides pédagogiques.

La voie tracée, un consensus établi et renforcé par un engagement du ministère, le contenu du programme d'études de français, version 1994, s'avérait de prime abord sans surprise. Qu'en est-il dans les faits ?

FIDÉLITÉ AUX PRINCIPES DU PROGRAMME DE 1979

Les trois phases du processus d'apprentissage du programme de 1979 demeurent la pierre d'assise de ce programme : pratique, retour sur la pratique, acquisition des connaissances.

Le processus d'apprentissage associé à l'écrit demeure également le même, soit planifier, rédiger et réviser. Le programme insiste plus particulièrement sur l'importance pour l'élève de développer son habileté à réviser son texte en cours de production.

CLARIFICATION DU RÔLE ET DE LA PLACE DES ACQUISITIONS DE CONNAISSANCES

Malgré l'explication donnée dans le texte d'introduction au programme sur le rôle des acquisitions de connaissances, il n'est pas facile de les situer dans les contenus d'apprentissage correspondant à chaque classe d'enseignement. Des zones obscures exigent des éclaircissements : les contenus d'apprentissage font-ils référence à des acquisitions de connaissances, à des savoir-faire, à des stratégies d'apprentissage ? Quelle est la signification exacte et précise du terme compétence ? On se demande également si les éléments regroupés sous le titre « compétences visées » (p. 26) constituent des compétences de même type que celles que l'on retrouve ailleurs dans le programme ? Nous croyons qu'un lexique explicitant les termes

Il est ainsi fort stimulant de retrouver dans un programme national le mot « exigence » accolé au mot « plaisir ».

Qui prendra alors l'initiative de donner, d'imposer une véritable couleur pédagogique à ce programme ?

clés utilisés dans ce programme aurait permis d'éviter les ambiguïtés signalées ci-haut.

Signalons, par contre, l'heureuse initiative de proposer une terminologie grammaticale uniforme dès le début du primaire. Celle-ci est malheureusement incomplète et on ne peut plus conventionnelle.

Par ailleurs, les compétences visées et les contenus d'apprentissage de chaque classe sont présentés de façon détaillée. Leur progression de la première à la sixième année serait plus facile à suivre si la signification des symboles (- + • ■ □) était expliquée clairement au lecteur et leur utilisation toujours cohérente.

PRÉCISION DU DISCOURS SUR L'APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Nonobstant les remarques précédentes, la volonté d'utiliser des termes signifiants pour les praticiens de l'enseignement est légitime et souhaitée. Il est ainsi fort stimulant de retrouver dans un programme national le mot « exigence » accolé au mot « plaisir ». Que ces deux mots soient utilisés dans le texte d'introduction au programme signale tout au moins une intention d'associer des objectifs de développement affectif au développement de compétences nécessaires à la maîtrise de l'écrit.

On se préoccupe également d'asseoir les compétences développées en lecture et en communication orale en amenant l'élève à les utiliser dans d'autres disciplines. voilà une excellente façon de donner du sens à des savoir-faire développés dans le cours de français.

Deux autres innovations sont à signaler :

a. L'importance accordée à la découverte graduelle des règles de la syntaxe dont l'apprentissage systématique débute dès la deuxième année ;

b. À la syntaxe de la phrase est greffé le lexique sous la rubrique « La formulation des idées ». Il s'agit d'un changement puisque, dans les pratiques actuelles issues du programme de 1979, le lexique est traité lors de l'élaboration des idées.

Nous déplorons cependant les silences du programme quant à une volonté de dégager des approches pédagogiques novatrices et stimulantes. Approches inductives, déductives, stratégies d'apprentissage, recours à la démonstration ou à d'autres approches pédagogiques, le MÉQ affiche une neutralité absolue. Point de notes et d'indications méthodologiques pour suggérer à l'enseignant des pistes de réflexion et d'action !

SOUTIEN PÉDAGOGIQUE AU PERSONNEL ENSEIGNANT DU PRIMAIRE

En dépit des engagements fermes du MÉQ sur cette question, le soutien pédagogique apporté au personnel enseignant sera réduit à sa plus simple expression. N'attendons point les guides qui devaient proposer « des stratégies et des moyens de rendre plus efficaces les pratiques de lecture, d'écriture et de communication orale, de faciliter l'acquisition et le transfert des connaissances et de soutenir la motivation des élèves [7]. » Ni ceux facilitant l'utilisation des nouvelles technologies ou éclairant les pratiques d'évaluation formative.

Le MÉQ presse pourtant le personnel enseignant de prendre l'initiative pédagogique, de se concerter afin de donner une couleur locale à ce programme, faisant fi des tâches qui s'alourdissent, des budgets qui s'amenuisent, du temps pédagogique qui diminue comme peau de chagrin. Le MÉQ confie aux conseillers pédagogiques la responsabilité d'agir comme agents multiplicateurs auprès des enseignants. mais il n'y a pas d'argent mis à la disposition des commissions scolaires à cette fin, donc pas de mise en place d'un véritable programme de perfectionnement des enseignants.

Il faudra donc agir avec les faibles moyens du bord. Qui prendra alors l'initiative de donner, d'imposer une véritable couleur pédagogique à ce programme ? Qui d'autres que les éditeurs et auteurs de manuels scolaire... ?

NOTES

1. Ministère de l'Éducation et de la Science, *Le français, enseignement primaire*, Programmes d'études, 1994, 81 p.
2. Ministère de l'Éducation du Québec, *Le français à l'école. Plan d'action*, 1988, p. 27.
3. Ministère de l'Éducation du Québec, *L'enseignement du français langue maternelle au primaire et au secondaire. Rapport de synthèse sur la consultation*, 1991, p. 24.
4. *Ibid.*, p. 24.
5. *Ibid.*, p. 24.
6. Ministère de l'Éducation du Québec, *Pour une langue belle, Priorités dans l'enseignement du français, langue maternelle et langue d'adoption*, 1992, 11 p.
7. *Ibid.*, p. 8.